RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Mesdames les Présidentes de Clubs,
Messieurs les Présidents de Clubs,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue AuRA
Madame, et Messieurs les Président(e)s des Comités Départementaux

A Chaponnay, le 9 avril 2020

Bonjour,

Le Gouvernement a annoncé hier soir la prolongation de la période de confinement après le 15 avril 2020.

Le Président de la République a prévu d'annoncer le lundi 13 avril 2020 des mesures supplémentaires destinées à lutter contre la pandémie.

La F.F.R. a mis en place, dès les premières heures, une « cellule de crise COVID-19 », afin de gérer le quotidien, et planifier l'avenir du Rugby Français.

Le 27 mars 2020, la F.F.R. a suivi la voie de plusieurs Fédérations Sportives et a arrêté l'ensemble des Compétitions « Amateur ». Le C.I.O. a décidé le report des Jeux Olympiques à TOKYO à 2021.

Le Président Bernard LAPORTE a déclenché un « Plan Massif de Soutien et de Relance du Rugby Français ».

Les Clubs et les Licenciés ont reçu, en direct, diverses informations sur les principales mesures engagées. Il est possible de trouver toutes ces informations sur le Site Fédéral et dans le numéro 1192 de « RUGBY MAG », d'avril 2020.

La Ligue AuRA a également mis en place une cellule de crise fonctionnant au quotidien avec plusieurs Elus et quelques Salariés, qui ont été maintenus à leur poste en Activité réduite.

Seuls les Cadres d'Etat et le Cadre Fédéral poursuivent leurs missions à temps plein.
Les autres Salariés administratifs et sportifs sont en activité partielle, ou en congé maladie, ou en congé pour garde d'enfants de moins de 16 ans.

Vous trouverez en pièces jointes, des documents précisant la situation des Personnels et les décisions prises en accord avec le C.S.E..

Les activités quotidiennes sont effectuées sur le mode télétravail par e-mail, par visio-conférences et en utilisant les outils collectifs de communication.

Les boites mail des M.O. sont relevées quotidiennement et restent le meilleur moyen de communication avec la Ligue.
La Formation fédérale des Educateurs ainsi que les formations Professionnelles (DEJEPS, CQP) se poursuivent à distance dans le cadre de l'I.R.E.F.

L'arrivée des C.T.C. est maintenue au 10 août. Ils seront en contact avec les clubs de leurs bassins respectifs dès le début septembre.

La Commission Régionale des Epreuves fonctionne très régulièrement, depuis l'arrêt des Compétitions.

Tous les paramètres sont pris en compte, dans le respect des Règlements Généraux, en collaboration avec la Cellule Fédérale de crise, pour organiser une Saison 2020-2021 qui sera un peu exceptionnelle.
La dernière réunion tenue, le mardi 7 avril 2020, a permis d'avancer sur les classements définitifs par Compétition Régionale, en prenant en compte les péréquations. (voir communiqué envoyé aux Clubs le 8 avril)

Nous sommes en attente des décisions fédérales, sur le thème de la validation des bonus à prendre effectivement en compte. (Arbitrage, E.D.R.…)

La Ligue appliquera les mêmes principes qui ont été adoptés par la F.F.R. pour les Clubs Fédéraux pour les accessions et les relégations.

Le Bureau Directeur de la Ligue s'est réuni en visio-conférence le 11 mars 2020 et le 30 mars 2020.

Les prochaines réunions initialement prévues, et sans doute d'autres réunions d'urgence, se tiendront également en visio-conférence avec les Elus concernés.

La réunion du Comité Directeur prévue le samedi 25 avril 2020 à GRENOBLE (journée des ½ finales Ligue) est annulée. Si la situation sanitaire le permet, la prochain Comité Directeur se réunira au cours de l'été 2020, pour valider notamment es nouveaux Championnats, les Poules, les calendriers…

L'Assemblée Générale Ordinaire est, à ce jour, maintenue au 13 juin 2020, mais sera très certainement reportée au début de la prochaine Saison.

Notre Ligue applique avec rigueur et responsabilité, l'ensemble des décisions des Autorités Publiques et de la Fédération. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Notre cellule quotidienne y veille.

Comme le prévoit le Plan Massif de Soutien et de Relance, une Saison sans prélèvement va aider financièrement les Clubs.

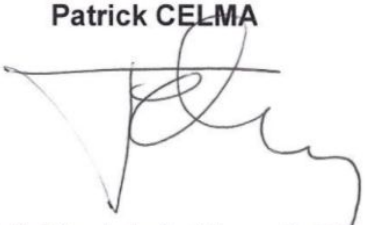
La première mesure prise consiste à suspendre tous les prélèvements au 1er avril 2020.
La F.F.R. prévoit un effort exceptionnel de 35M. € pour financer ce Plan.

La Saison 2020-2021 doit permettre à tous les Clubs de reprendre leurs activités sans trop de dommages.

La Ligue AuRA et toutes ses composantes seront à vos côtés pour apporter le soutien que vous méritez.

Recevez, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations sportives.

Patrick CELMA



Président de la Ligue AuRA

Protégez-vous bien ! Protégez les autres ! Restez chez vous …

Ligue Auvergne Rhône-Alpes
380, Rue des Frères Voisin - ZAC du Chapotin - 69 970 Chaponnay
+33 (0)4 78 79 67 90 - ligueAuRA@ffr.fr